

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada -
Western Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Title - Sujet Investment Analysis Report, CHARS	
Solicitation No. - N° de l'invitation EW003-152413/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client CHARS-AAANDC	Date 2015-07-23
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-016-9506	
File No. - N° de dossier WPG-5-38008 (016)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-08-04	
Time Zone Fuseau horaire Central Daylight Saving Time CDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hall, Marlene	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg016
Telephone No. - N° de téléphone (204) 984-6423 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EW003-152413/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

CHARS-AANDC

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier

WPG-5-38008

Buyer ID - Id de l'acheteur

wpg016

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

**PAGE
INTENTIONNELLEMENT
LAISSÉE EN BLANC**

La présente **modification 002** a apportée pour modifier l'invitation à soumissionner n° EW003-152413/A et répondre aux questions des fournisseurs :

Partie A: Questions et réponses

- Q1 :** L'État peut-il confirmer s'il existe un prestataire titulaire pour certains ou tous les services décrits dans la DP? Si oui, le prestataire est-il intéressé à soumissionner pour la totalité ou une partie des services indiqués dans l'Énoncé de travail?
- R1 :** *Aucun prestataire n'a été retenu ou sollicité pour les services indiqués dans la DP.*
- Q2 :** Le déroulement indiqué dans l'annexe B comprend 46 semaines. L'État peut-il confirmer ce qui suit :
- a) Étant donné que le projet est lié à des étapes avec échéance, ces étapes se suivront et ne se chevaucheront pas.
- b) Il aurait un engagement pour au moins un expert-conseil à temps complet pendant la durée du contrat?
- R2 :** *Dans l'annexe B, on indique cinq (5) étapes d'une durée totale de 22 semaines à partir de l'attribution du marché.*
- a) *Les étapes présentées sont supposées se suivre les unes les autres.*
- b) *Il incombe au soumissionnaire (coentreprise) de déterminer le temps et l'engagement de chacune des ressources individuelles qu'il affectera au projet.*
- Q3 :** L'État peut-il confirmer le budget maximal du projet?
- R4 :** *Il n'y a pas de budget, car il s'agit d'une étude avec analyse financière pour appuyer des décisions.*
- Q4 :** Dans la DP, on indique la nécessité d'avoir un économiste. L'État peut-il confirmer que les soumissionnaires pourraient proposer des ressources supplémentaires dans cette catégorie pour renforcer l'expertise décrite (compte tenu qu'elles ne feraient pas l'objet d'une évaluation)?
- R4 :** *On recommande aux soumissionnaires de proposer des ressources supplémentaires pour renforcer l'expertise décrite.*
- Q5 :** Si nous sommes retenus, notre intention est de créer une coentreprise. Cependant, compte tenu des dépenses que cela crée, nous n'avons pas l'intention de le faire pour la présentation de soumissions. Notre intention est d'établir un protocole d'entente entre des entités soumissionnant, dans le but de fournir une réponse, ce qui correspondrait au critère 4.1.1.1. Est-ce que l'État peut confirmer que c'est acceptable?
- R5 :** *Les coentreprises peuvent présenter des soumissions conformément aux modalités de la demande de soumissions. Voir l'article 17, Coentreprise, des Instructions et conditions uniformisées 2003. Les soumissionnaires (coentreprises) doivent satisfaire à toutes les exigences obligatoires et techniques de la demande de soumissions.*

Partie B : Modification

Annexe F, CRITÈRES D'ÉVALUATION Section 2.2, CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS

Les soumissionnaires devront montrer clairement dans leur proposition dans quelle mesure ils satisfont aux critères suivants qui sont cotés :

Supprimer : Supprimer C1, C2, C3, C4 et C5 au complet (pages 41 à 45 de 45)
Insérer : Insérer ce qui suit

ARTICLE	CRITÈRES D'ÉVALUATION COTÉS	MAX. DE POINTS
C1	Réalisations comparables	30
	<p>a. Description d'au plus trois (3) projets récemment achevés (au cours des sept années précédant la date de clôture de la DP) en gestion des installations ou d'études auxquelles a participé l'entreprise/la coentreprise du soumissionnaire. La typologie du projet comparable doit au moins comprendre ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. un exemple de la prestation de services de gestion des installations à l'appui des activités courantes par le soumissionnaire; ii. un exemple de préparation d'une étude d'analyse des investissements concernant les options de gestion des installations à l'appui d'une prise de décisions à long terme par le client concernant la gestion des installations. <p>b. Le soumissionnaire doit fournir une preuve d'expérience comparable en prestation des services décrits dans l'EDT. La proposition doit comprendre une description du projet et de l'intention, y compris une preuve :</p> <ol style="list-style-type: none"> iii. de la façon dont le projet aide le soumissionnaire à prouver qu'il est qualifié pour préparer un <i>Rapport d'analyse des investissements visant à sélectionner une stratégie de gestion des installations pour la Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique</i> à Cambridge Bay, au Nunavut. iv. de contraintes et de difficultés comparables, ainsi que d'une démarche de gestion de ces derniers et des solutions y afférentes pour le projet. L'évaluation tiendra compte de l'innovation et de l'élaboration de solutions appropriées et rentables qui soutiennent l'apport d'une valeur démontrable au projet; v. d'une description de la méthode de gestion de la qualité permettant d'assurer que le projet est efficace et complet, tient compte des composantes interreliées dans le cadre de l'étude et appuie le processus décisionnel; vi. des leçons apprises et des difficultés relevées dans l'application des services de gestion des installations au modèle projeté de gestion des installations afin de prédire les besoins en gestion des installations. <p>(Par exemple, les projets comparables de gestion des installations peuvent s'être déroulés dans le climat arctique [au-dessus de 55 degrés de latitude] ou sur le complexe de bâtiments destinés à plusieurs usages.)</p> <p>Les soumissionnaires seront évalués en fonction des points ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • typologie de projet comparable (maximum de 6 points); • façon dont le projet comparable appuie le présent projet (maximum de 3 points pour chaque projet pertinent, jusqu'à concurrence de 9 points); • contraintes et difficultés comparables (maximum de 6 points); • méthode de gestion de la qualité (maximum de 3 points); • applicabilité des leçons apprises au présent projet (maximum de 6 points). 	<p>30 (selon la grille 1)</p>

C2	Équipe de projet principale	40
	<p>a. La preuve d'un travail dans une équipe pluridisciplinaire doit comprendre au moins trois (3) études de rapport d'analyse des investissements en gestion des installations. Il faut prouver que l'équipe de projet principale est composée des spécialistes suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. chef de l'équipe de l'expert-conseil : professionnel en gestion des installations; ii. spécialiste en modélisation de la gestion des installations; iii. spécialiste en analyse comparative de la gestion des installations; iv. analyste des investissements en gestion des installations; v. analyste des risques en gestion des installations. <p>b. L'évaluation tiendra compte au moins de ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> i. Désignation des membres de l'équipe de projet principale, accompagnée d'une explication : <ol style="list-style-type: none"> 1. des rôles au sein de l'équipe de projet d'études comparables; 2. du rôle proposé au sein du présent projet; 3. d'une preuve de collaboration en tant que membres de la même équipe de projet pluridisciplinaire. ii. Explication de la pertinence de chaque étude comparable par rapport à la présente étude. Pour chaque étude comparable, tenir compte de ce qui suit : <ol style="list-style-type: none"> 4. la complexité du modèle de gestion des installations élaboré et sa comparabilité avec celui du présent projet; 5. la sélection réussie de variables et de techniques de modélisation appropriées au modèle de gestion des installations, à l'appui de la détermination de besoins/projections en gestion des installations fiables à long terme; 6. la méthode adoptée pour personnaliser l'exercice d'analyse comparative au projet afin d'assurer l'utilisation de données pertinentes et comparables dans l'étude; 7. la comparaison entre l'applicabilité de l'exercice d'analyse visant à déterminer des installations comparables et à les évaluer effectué au cours de projets antérieurs et celle du présent projet. iii. Détermination des contraintes et des difficultés constatées en qualité de chef de l'équipe de projet/responsable de la gestion des installations, accompagnée d'une solution permettant de régler les contraintes et difficultés relevées. iv. Détermination des risques en gestion des installations propres au projet et des stratégies d'atténuation proposées dans le cadre de l'étude, qui pourraient être pertinentes pour la présente étude. <p>(Par exemple, les projets comparables de gestion des installations peuvent s'être déroulés dans le climat arctique [au-dessus de 55 degrés de latitude] ou sur le complexe de bâtiments destinés à plusieurs usages.)</p> <p>Les soumissionnaires seront évalués en fonction des points ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • détermination de l'expérience de l'équipe principale et pertinence de l'étude comparable effectuée par l'équipe principale (maximum de 25 points); • contraintes et difficultés, ainsi que toutes les solutions (maximum de 5 points); • risques et stratégies d'atténuation tirés de l'étude comparable effectuée par l'équipe principale (maximum de 5 points); • climat arctique ou complexes destinés à plusieurs types d'usages (maximum de 5 points). 	<p>40 (selon les grilles 2 et 4)</p>

C3	Équipe de projet de soutien	25
	<p>1. Économiste :</p> <p>Indiquer des expériences passées (projets) qui témoignent d'une expérience en quantification et en évaluation des possibilités d'investissement à l'appui du processus décisionnel, y compris la préparation en vue de l'analyse des solutions de remplacement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des avantages et des désavantages, accompagnés de la justification à l'appui; • de la croissance potentielle/des répercussions économiques au fil du temps; • de l'évaluation de la faisabilité. 	5 (selon la grille 2)
	<p>2. Spécialiste en gestion des installations des bâtiments isolés :</p> <p>Doit indiquer au moins deux (2) ans d'expérience en prestation de services de gestion des installations des bâtiments isolés (biens réels), à des endroits auxquels on ne peut accéder par voie terrestre ou par voie navigable que six mois par année au plus.</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) indiquer l'emplacement des installations, leur taille et leur fonction principale; (ii) indiquer trois (3) complications constatées par le membre de l'équipe au cours de la prestation des services de gestion des installations des bâtiments isolés, ainsi que les méthodes d'atténuation que l'on compte utiliser à l'avenir. 	5 (selon la grille 2)
	<p>3. Spécialiste en gestion des installations de laboratoire :</p> <p>Doit indiquer au moins trois (3) ans d'expérience en prestation de services de gestion des installations dans des laboratoires qui comprennent au moins le niveau de sécurité 2 selon les normes et les lignes directrices de Santé Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) indiquer l'emplacement des installations, leur taille, leur fonction principale et le niveau de sécurité établi; (ii) indiquer trois (3) complications constatées par le membre de l'équipe au cours de la prestation des services de gestion des installations de laboratoire, ainsi que les méthodes d'atténuation que l'on compte utiliser à l'avenir. 	5 (selon la grille 2)
	<p>4. Spécialiste en gestion des installations de complexes :</p> <p>Doit indiquer au moins trois (3) ans d'expérience en prestation de services de gestion des installations au sein de bâtiments qui comprennent au moins quatre (4) usages différents, selon le Code national du bâtiment du Canada.</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) déterminer les usages du bâtiment du complexe conformément au Code national du bâtiment du Canada; (ii) indiquer trois (3) complications survenues au cours de la prestation des services de gestion des installations dans les bâtiments du complexe, ainsi que les méthodes d'atténuation que l'on compte utiliser à l'avenir. 	5 (selon la grille 2)

	<p>5. Analyste du cycle de vie des bâtiments :</p> <p>Prouver son expérience passée, dans le cadre de 3 projets menés au cours des dix dernières années, en préparation d'analyses du cycle de vie visant à projeter le coût associé à la responsabilité de la gestion des installations, y compris ce qui suit pour chaque installation/complexe :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) indiquer l'emplacement des installations, leur taille et leur fonction; (ii) indiquer le cycle de vie projeté de l'analyse; (iii) indiquer la portée des considérations de l'analyse et sa comparabilité avec la portée du présent projet; (iv) comparer l'analyse du cycle de vie aux trois premières années de mise en œuvre de la gestion des installations pour l'exemple en question. 	<p>5 (selon la grille 2)</p>
<p>C4</p>	<p>Qualifications constituant un atout de l'équipe</p>	<p>5</p>
	<p>Des points seront attribués à une équipe de projet qui comprend des membres en règle et ont les qualifications ci-après; les points seront évalués comme suit (fournir une preuve) :</p> <p>1. Analyste des risques : Gestion des risques au Canada (GRC) avec expérience en analyse de la gestion des installations. (1/2 point)</p> <p>2. Économiste : Diplôme d'études supérieures délivré par une université reconnue en Amérique du Nord. (1/2 point)</p> <p>3. Analyse des investissements : Diplôme universitaire supérieur en affaires, en administration des affaires ou en commerce, avec spécialisation en : (1 point)</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) analyse des investissements ou analyse des risques; (b) gestion des installations. <p>4. Ingénieur capable d'exercer au Nunavut et de faire la preuve de son expérience dans le domaine des bâtiments accueillant un laboratoire, avec une spécialisation en installations techniques. (1/2 point)</p> <p>5. Ingénieur capable d'exercer au Nunavut et de faire la preuve de son expérience dans le domaine des bâtiments situés dans l'Arctique (au-dessus de 55 degrés de latitude), avec une spécialisation en : (1 1/2 point)</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) enveloppe du bâtiment; (b) installations techniques; (c) électrotechnique. <p>6. Architecte capable d'exercer au Nunavut et de faire la preuve de son expérience dans le rôle d'« architecte de projet », d'« architecte principal », de « gestionnaire de projet » ou d'« architecte désigné » en : (1 point)</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) bâtiments accueillant un laboratoire; (b) bâtiments situés dans l'Arctique (au-dessus de 55 degrés de latitude) classés dans la partie 3 du Code national du bâtiment du Canada. 	<p>5 (pas de grille)</p>

C5	Considérations liées aux possibilités pour les Inuits (pas de note minimale de passage)	30
	<p>1. Présence du siège social, de bureaux administratifs ou d'autres installations dans la région du Nunavut</p> <p>Les points seront attribués selon les critères ci-dessous.</p> <p>a) Présence du siège social (2 points) b) Bureaux administratifs (2 points) c) Autres installations (2 points)</p>	6 (pas de grille)
	<p>2. Embauche de main-d'œuvre inuite, recours à des services professionnels inuits ou à des fournisseurs (individus ou sociétés) inuits pour l'exécution des travaux.</p> <p>Les points seront attribués selon les critères ci-dessous. (max 24 pts)</p> <p>a) Détails des travaux à exécuter pour chaque poste proposé qui doit être occupé par un Inuit. b) Stratégies de recrutement des Inuits. c) Utilisation de fournisseurs et de services offerts par les entreprises inuites.</p>	24 (based upon grid table 3)

LIGNES DIRECTRICES - GRILLE D'ÉVALUATION

Grille 1 (multiples de 3)

<u>INSUFFISANTE</u>	<u>FAIBLE</u>	<u>ACCEPTABLE</u>	<u>TRÈS BONNE</u>
<u>0 point</u>	<u>1, 2 ou 3 points</u>	<u>2, 4 ou 6 points</u>	<u>3, 6, ou 9 points</u>
<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas fourni de renseignements pouvant faire l'objet d'une évaluation • Absolument insuffisante • Les faiblesses ne peuvent être corrigées • Le soumissionnaire ne possède pas les qualifications et l'expérience requises • L'équipe proposée ne satisfera vraisemblablement pas aux exigences • Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet • Extrêmement faible - ne suffit pas pour satisfaire aux exigences de rendement 	<ul style="list-style-type: none"> • Légèrement en dessous du minimum désiré • Les faiblesses peuvent être corrigées • Le soumissionnaire manque tout juste d'atteindre le niveau minimum de qualifications et d'expérience requises • L'équipe n'arrive pas tout à fait à répondre aux exigences • Projets antérieurs liés seulement légèrement aux exigences du présent projet • Tout juste en dessous de la capacité acceptable 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteint les attentes minimales • Aucune faiblesse significative • Le proposant est qualifié et chevronné • L'équipe couvre tous les éléments et satisfera probablement aux exigences • Projets antérieurs liés aux besoins du présent projet de façon générale • Capacité moyenne; devrait pouvoir obtenir des résultats efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépasse nettement les attentes minimales • Aucune faiblesse apparente • Le proposant est hautement qualifié et chevronné • Équipe solide - certains membres ont déjà travaillé ensemble • Projets antérieurs directement liés aux besoins du présent projet • Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats efficaces

Grille 2

<u>INSUFFISANTE</u>	<u>MÉDIOCRE</u>	<u>FAIBLE</u>	<u>ACCEPTABLE</u>	<u>TRÈS BONNE</u>	<u>EXCELLENTE</u>
<u>0 point</u>	<u>1 point</u>	<u>2 points</u>	<u>3 points</u>	<u>4,5 points</u>	<u>5 points</u>
<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas fourni de renseignements pouvant faire l'objet d'une évaluation. • Absolument insuffisante • Les faiblesses ne peuvent être corrigées • Le soumissionnaire ne possède pas les qualifications et l'expérience requises • L'équipe proposée ne satisfait pas aux exigences • Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet • Extrêmement faible - ne suffit pas pour satisfaire aux exigences de rendement 	<ul style="list-style-type: none"> • En dessous du minimum désiré • De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées • En général, le soumissionnaire manque de qualifications et d'expérience • Équipe faible – manque d'éléments ou faible expérience en général • Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet • Faible capacité de répondre aux exigences en matière de rendement 	<ul style="list-style-type: none"> • Légèrement en dessous du minimum désiré • Les faiblesses peuvent être corrigées • Niveau juste en dessous du minimum de qualifications et d'expérience • L'équipe n'arrive pas tout à fait à répondre aux exigences • Projets antérieurs liés seulement légèrement aux exigences du présent projet • Tout juste en dessous de la capacité acceptable 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteint les attentes minimales • Aucune faiblesse significative • Le proposant est qualifié et chevronné • L'équipe couvre tous les éléments et satisfera probablement aux exigences • Projets antérieurs liés aux besoins du présent projet de façon générale • Capacité moyenne; devrait obtenir des résultats efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépasse nettement les attentes minimales • Aucune faiblesse apparente • Le proposant est hautement qualifié et chevronné • Équipe solide - certains membres ont déjà travaillé ensemble • Projets antérieurs directement liés aux besoins du présent projet • Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> • Soumission exceptionnelle et solide • Aucune faiblesse apparente • Le soumissionnaire possède un niveau exceptionnellement élevé de qualifications et d'expérience • Équipe exceptionnelle - les membres ont déjà travaillé efficacement ensemble à des projets semblables • Projets antérieurs directement liés aux besoins du présent projet • Capacité exceptionnelle; devrait obtenir des résultats extrêmement efficaces

Grille 3

<u>INSUFFISANTE</u>	<u>MÉDIOCRE</u>	<u>FAIBLE</u>	<u>ACCEPTABLE</u>	<u>BONNE</u>	<u>TRÈS BONNE</u>	<u>EXCELLENTE</u>
<u>0 point</u>	<u>6 points</u>	<u>10 points</u>	<u>12 points</u>	<u>16 points</u>	<u>22 points</u>	<u>24 points</u>
<ul style="list-style-type: none"> N'a pas fourni de renseignements pouvant faire l'objet d'une évaluation Absolument insuffisante Les faiblesses ne peuvent être corrigées Le soumissionnaire ne possède pas les qualifications et l'expérience requises L'équipe proposée ne satisfera vraisemblablement pas aux exigences Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet Extrêmement faible - ne suffit pas pour satisfaire aux exigences de rendement 	<ul style="list-style-type: none"> Légèrement ou nettement en dessous des attentes minimales De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées En général, le soumissionnaire manque de qualifications et d'expérience Équipe faible – manque d'éléments ou faible expérience en général Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet Faible capacité de répondre aux exigences en matière de rendement 	<ul style="list-style-type: none"> Légèrement en dessous du minimum désiré Les faiblesses peuvent être corrigées Le soumissionnaire manque tout juste d'atteindre le niveau minimum de qualifications et d'expérience requises L'équipe n'arrive pas tout à fait à répondre aux exigences Projets antérieurs liés seulement légèrement aux exigences du présent projet Tout juste en dessous de la capacité acceptable 	<ul style="list-style-type: none"> Atteint les attentes minimales Aucune faiblesse significative Le proposant est qualifié et chevronné L'équipe couvre tous les éléments et satisfera probablement aux exigences Projets antérieurs liés aux besoins du présent projet de façon générale Capacité moyenne; devrait pouvoir obtenir des résultats efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> Dépasse légèrement les attentes minimales Aucune faiblesse significative Le soumissionnaire possède un niveau élevé de qualifications et d'expérience Équipe compte tous les éléments et satisfera très probablement aux exigences Projets antérieurs liés aux besoins du présent projet. Capacité au-dessus de la moyenne 	<ul style="list-style-type: none"> Dépasse nettement les attentes minimales Aucune faiblesse apparente Le proposant est hautement qualifié et chevronné Équipe solide - certains membres ont déjà travaillé ensemble Projets antérieurs directement liés aux besoins du présent projet Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats efficaces 	<ul style="list-style-type: none"> Soumission exceptionnellement solide Aucune faiblesse apparente Le soumissionnaire possède un niveau exceptionnellement élevé de qualifications et d'expérience Équipe exceptionnelle - les membres ont déjà travaillé efficacement ensemble à des projets semblables Projets antérieurs directement liés aux besoins du présent projet Capacité exceptionnelle; devrait obtenir des résultats extrêmement efficaces

Grille 4

<u>INSUFFISANTE</u>	<u>MÉDIOCRE</u>	<u>FAIBLE</u>	<u>TOUT JUSTE ACCEPTABLE</u>	<u>ACCEPTABLE</u>	<u>BONNE</u>	<u>TRÈS BONNE</u>	<u>EXCELLENTE</u>
<u>0 point</u>	<u>7,5 points</u>	<u>1 point</u>	<u>12,5 points</u>	<u>17,5 points</u>	<u>20 points</u>	<u>22,5 points</u>	<u>25 points</u>
<ul style="list-style-type: none"> • <u>N'a pas fourni de renseignements pouvant faire l'objet d'une évaluation</u> • <u>Absolument insuffisante</u> • <u>Les faiblesses ne peuvent être corrigées</u> • <u>Le soumissionnaire ne possède pas les qualifications et l'expérience requises</u> • <u>L'équipe proposée ne satisfait vraisemblablement pas aux exigences</u> • <u>Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet</u> • <u>Extrêmement faible - ne suffit pas pour satisfaire aux exigences de rendement</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Légèrement ou nettement en dessous des attentes minimales</u> • <u>De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées</u> • <u>En général, le soumissionnaire manque de qualifications et d'expérience</u> • <u>Équipe faible – manque d'éléments ou faible expérience en général</u> • <u>Projets antérieurs non liés aux exigences du présent projet</u> • <u>Faible capacité de répondre aux exigences en matière de rendement</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Légèrement en dessous du minimum désiré</u> • <u>Les faiblesses peuvent être corrigées</u> • <u>Le soumissionnaire manque tout juste d'atteindre le niveau minimum de qualifications et d'expérience requises</u> • <u>L'équipe n'arrive pas tout à fait à répondre aux exigences</u> • <u>Projets antérieurs liés seulement légèrement aux exigences du présent projet</u> • <u>Tout juste en dessous de la capacité acceptable</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Atteint tout juste le minimum désiré</u> • <u>Faiblesse pouvant facilement être corrigée</u> • <u>Le proposant possède le minimum de qualifications et d'expérience.</u> • <u>L'équipe satisfait tout juste aux exigences</u> • <u>Projets antérieurs liés en partie aux exigences du présent projet</u> • <u>Capacité minimale acceptable; devrait satisfaire aux exigences minimales de rendement</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Atteint les attentes minimales</u> • <u>Aucune faiblesse significative</u> • <u>Le proposant est qualifié et chevronné</u> • <u>L'équipe couvre tous les éléments et satisfait probablement aux exigences</u> • <u>Projets antérieurs liés aux besoins du présent projet de façon générale</u> • <u>Capacité moyenne; devrait pouvoir obtenir des résultats efficaces</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dépasse légèrement les attentes minimales</u> • <u>Aucune faiblesse significative</u> • <u>Le soumissionnaire possède un niveau élevé de qualifications et d'expérience</u> • <u>Équipe compte tous les éléments et satisfait très probablement aux exigences</u> • <u>Projets antérieurs liés aux besoins du présent projet</u> • <u>Capacité au-dessus de la moyenne</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Dépasse nettement les attentes minimales</u> • <u>Aucune faiblesse apparente</u> • <u>Le proposant est hautement qualifié et chevronné</u> • <u>Équipe solide - certains membres ont déjà travaillé ensemble</u> • <u>Projets antérieurs directement liés aux besoins du présent projet</u> • <u>Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats efficaces</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Soumission exceptionnellement solide</u> • <u>Aucune faiblesse apparente</u> • <u>Le soumissionnaire possède un niveau exceptionnellement élevé de qualifications et d'expérience</u> • <u>Équipe exceptionnelle - les membres ont déjà travaillé efficacement ensemble à des projets semblables</u> • <u>Projets antérieurs directement liés aux besoins du présent projet</u> • <u>Capacité exceptionnelle; devrait obtenir des résultats extrêmement efficaces</u>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES